



Après avoir publié en 2012 un état des lieux de la simulation en santé*, la Haute Autorité de Santé (H

AS

)

poursuit son engagement
dans ce domaine

afin de

permettre aux professionnels de santé de l

e

développer et

de

l

e

structurer

. Pour cela, elle publie

aujourd'hui

un guide de bonnes pratiques

à

destination des équipes qui

souhaitent utiliser la simulation

pour

renforcer la sécurité du patient et la gestion des risques

.

En janvier 2012, saisi par la HAS, le Pr Jean-Claude Granry et le Dr Marie-Christine Moll ont
rendu

un rapport

dans lequel ils dress

aient

un état des lieux des initiatives existantes

en matière de simulation en santé

.

Leurs principaux constats

-

retard f

rançais dans son développement,

équipements insuffisants,

manque d'harmonisation des pratiques mais également

le

caractère pertinent

de cette méthode pédagogique

,
nécessité
de
définir des
règles
de bonnes pratiques

-
ont conduit les auteurs et
la HAS
à formuler des propositions pour favoriser son déploiement, notamment dans le cadre du
développement professionnel continu (DPC)

.
La HAS
avait alors annoncé son intention de proposer des règles de bonnes pratiques pour développer
des programmes de simulation en santé

.

Un guide de bonnes pratiques à l'usage de ceux qui veulent concevoir des programmes de
simulation

Le guide publié par la HAS, élaboré avec un groupe de travail multiprofessionnel et
multidisciplinaire, s'adresse aux structures et
organisations professionnelles et institutionnelles souhaitant mettre en œuvre et proposer des programmes de simulation aux
professionnels de santé. Il
traite de l'ensemble des aspects de la
simulation
en santé
:

- La simulation est une méthode pédagogique qui doit être intégrée dans un programme conçu
selon
quatre phases
: analyse de la situation, conception, mise en place et évaluation du programme.

- Quelle que soit l'infrastructure qui organise des programmes de simulation (centres de simulation, simulation in situ, ateliers délocalisés), elle doit suivre des règles de bonne s pratiques en matière d

organisation (gouvernance, comité pédagogique, gestion financière et ressources humaines, déontologie et management de la qualité , etc.).

- La recherche est une des activités importantes des centres de simulation et doit à ce titre être encouragée.

- L'évaluation est indispensable à un processus de formation, d'analyse des pratiques ou de recherche par simulation et doit s'appliquer aux apprenants, aux formateurs, aux programmes de simulation proposés et à l'organisation dans son ensemble.

Le débriefing, étape clé de la séance de simulation

Les programmes de simulation peuvent comporter une ou plusieurs sessions de simulation, qui chacune pourront comporter plusieurs séances. Cha que séance se déroule en trois phases distinctes :

le briefing, qui permet au formateur de préciser le cadre de la séance et ses objectifs précis

, l
e déroulement du scénario de simulation
lui-même
et enfin le débriefing
,
temps essentiel
pendant lequel le formateur fait part, en particulier, de son
retour
à l'apprenant.
C'est le temps majeur d'apprentissage et de réflexion de la séance de simulation.

Développement professionnel continu

Les programmes de simulation peuvent être mis en œuvre aussi bien dans le cadre de la formation initiale, de la formation continue ou du développement professionnel continu (DPC). Dans le cas du DPC, ils doivent nécessairement intégrer des objectifs de formation et d'analyse des pratiques et comporter des propositions d'actions d'amélioration.

La HAS

publie

également

une fiche technique méthode

qui décrit la participation des professionnels à une session de simulation dans le cadre d'un programme de D

PC

.

* La simulation en santé correspond « à l'utilisation d'un matériel (comme un mannequin ou un simulateur procédural), de la réalité virtuelle ou d'un patient standardisé, pour reproduire des situations ou des environnements de soins, pour enseigner des procédures diagnostiques et thérapeutiques et permettre de répéter des processus, des situations cliniques ou des prises de décision par un professionnel de santé ou une équipe de professionnels. ».